

ICOMOS

conseil international des monuments et des sites

Le Fonds International Raymond Lemaire Un programme de l'ICOMOS pour la formation des jeunes professionnels du patrimoine

Les jeunes professionnels et étudiants sont invités à postuler avant le 1er juin 2015

Le Fonds international Raymond Lemaire vise à encourager les jeunes professionnels du patrimoine à développer leurs compétences par la formation et à les accueillir au sein de l'ICOMOS. Il est administré par le Secrétariat international sous la supervision du Conseil d'administration de l'ICOMOS.

En 2015, le Fonds octroiera ses premières bourses à de jeunes professionnels ou étudiants (âgés de 21 à 30 ans dans l'année de dépôt de leur candidature) exerçant leur activité ou en cours d'études dans un domaine d'expertise de l'ICOMOS - organisation non gouvernementale dont la mission est de promouvoir la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur du patrimoine culturel à travers le monde.

Activités/projets admissibles :

- Projets courts (3 à 4 jours max.) - par exemple : participation à des conférences, ateliers,...
- Projets intermédiaires (de 1 semaine à 3 mois) - par exemple : participation à des cours de formation, stages,...

Chaque bourse accordée inclura :

- Deux années d'adhésion gratuite à l'ICOMOS;
- Deux années de mentorat par un membre de l'ICOMOS ayant une bonne expérience du domaine de spécialité du lauréat;
- Une contribution financière pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Les candidatures doivent être envoyées:

- en anglais ou en français;
- en format électronique (en un seul document PDF avec la mention « Candidature Fonds Lemaire 2015/nom/pays du candidat » dans la ligne d'objet du courriel et dans le nom du fichier PDF);
- au Secrétariat international de l'ICOMOS à l'adresse suivante - LemaireFund@icomos.org;
- **au plus tard le 1er juin 2015.**

Les dossiers de candidature doivent inclure les documents suivants :

- Une lettre de motivation (6000 caractères max) qui explicite notamment :
 - les réalisations récentes et aspirations du candidat dans le domaine du patrimoine culturel ;
 - la pertinence de l'activité/projet proposé(e) dans son cursus professionnel ;
 - le cas échéant, la raison du choix de l'institution organisatrice/hôte ;
 - le besoin d'un soutien de l'ICOMOS.
- Un Curriculum Vitae (maximum 2 pages), comportant les coordonnées complètes du candidat (téléphone / email / skype) accompagné d'une copie scannée du passeport / carte d'identité du candidat.
- Une description de l'activité/projet envisagé (6000 caractères), incluant :
 - son objet et son calendrier ;
 - son coût estimé (en euros) ;
 - le montant de la bourse demandée au Fonds International Raymond Lemaire (en euros) et les co-financements éventuels ;
 - le cas échéant, des précisions (ou lien internet) sur l'institution hôte ou organisatrice / la conférence / le cours / le stage etc..;
- Une référence d'une personne (académique ou autre) recommandant votre candidature.

Calendrier

- Date limite pour le dépôt des candidatures: 1er juin 2015 ;
- Examen des candidatures: courant juin 2015 (les candidats présélectionnés pourront éventuellement être invités à un entretien via skype) ;
- Annonce des lauréats: début juillet 2015 ;
- Versement des bourses 2015 accordées : sur justificatifs de frais, du 15 septembre 2015 au 30 juin 2016 au plus tard.

Conditions générales

- Tous les documents exigés pour le dossier de candidature doivent être reçus dans les délais impartis. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.
- Les montants accordés seront déterminés en fonction des estimations fournies par le candidat et des fonds disponibles, jusqu'à un maximum de 1 500 euros.
- Avant tout versement des bourses, les bénéficiaires seront tenus de fournir :
 - les justificatifs des frais engagés pour lesquels la bourse a été accordée. Les frais couverts peuvent inclure: les frais d'inscription, les frais de scolarité, les frais de logement et de voyage à la conférence, etc. ;
 - un bref rapport d'exécution du projet.
- Dans le cas où le bénéficiaire ne respecte pas l'une des conditions ci-dessus ou n'utilise pas les fonds dans les délais indiqués, l'ICOMOS se réserve le droit de retirer l'offre de financement.

Des questions? Contactez-nous sur LemaireFund@icomos.org

A propos de Raymond Lemaire

Né à Uccle (Bruxelles) le 28 mai 1921, dans une famille d'architectes, Raymond Lemaire suit les cours d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie à l'Université catholique de Louvain. Il y obtient son doctorat sur présentation de la thèse « L'origine du style gothique en Brabant » en 1949. Chargé de cours depuis 1947, il y est nommé professeur titulaire en 1954.



Il est l'un des auteurs de la « Charte de Venise », qu'il rédige lors du 2e Congrès international des architectes et techniciens des monuments en 1964, à la demande de son collègue et ami Piero Gazzola. Cette charte sera le fondement de la création de l'ICOMOS en 1965. En 1975, après avoir été Secrétaire général de l'ICOMOS pendant près de 10 ans, Raymond Lemaire prend la succession de Piero Gazzola.

Professeur dans de nombreuses Facultés, Raymond Lemaire fut avant tout « un visionnaire, un maître et un conservateur hors pair », comme le définit le Docteur Roland Silva, ancien Président de l'ICOMOS. Sa vie durant, il s'est particulièrement engagé envers la formation des jeunes professionnels. En 1976, il fonde à Bruges au sein du Collège d'Europe le « Centre d'études pour la conservation du patrimoine architectural et urbain » sous le patronage de l'ICOMOS. Transféré en 1981 à la K.U.Leuven, ce Centre a formé depuis sa création environ 700 jeunes professionnels et porte aujourd'hui le nom de « Centre International pour la Conservation Raymond Lemaire » (RLICC).

Dans l'hommage prononcé lors des funérailles de Raymond Lemaire en 1997, Françoise Choay résuma si bien celui qu'il fut : « Pour nous tous qui, des quatre coins du monde, venions au Centre étudier, chercher, travailler, nous ressourcer, pour nous tous étudiants, enseignants, chercheurs, comme pour ses collaborateurs au quotidien, il était familièrement « Le Professeur » : désignation affectueuse qui ne pointait pas seulement son savoir et son autorité, mais le rayonnement de sa présence, cette paternité spirituelle qui, dans le dialogue, force l'autre à cultiver ce qu'il a de meilleur. »

C'est bien le but également du Fonds international qui lui est désormais dédié.

Faites un don - aidez les professionnels de demain à obtenir meilleure formation

Faire un geste, important ou modeste, en faveur du Fonds Lemaire c'est participer à la réussite professionnelle d'un jeune très motivé, c'est assurer une meilleure qualité de formation des générations futures et un meilleur avenir pour la conservation du patrimoine.

En leur permettant de se perfectionner dans les meilleurs centres répartis dans le monde entier, vous aidez les jeunes à développer cette attitude si chère à Raymond Lemaire : apprendre à respecter les différences de conception et de sensibilité de tous les peuples et de toutes les civilisations.

Compte bancaire: ICOMOS, 11 rue du Séminaire de Conflans, 94 220 Charenton-le-Pont, France
IBAN: FR76 3007 6043 0215 9195 0020 092

BIC / code SWIFT: NORDFRPP

Adresse de la banque: Crédit du Nord - Agence Charenton / 8 avenue Jean Jaurès / 94220 Charenton-le-Pont / France (Si vous effectuez un virement, merci de préciser qu'il s'agit d'un don pour le Fond Lemaire et votre nom)